

Mardi 21 mai 2013

Communiqué de presse

Frédéric Hocquard, Secrétaire national à la Culture

Le PS soutient la mobilisation du Gouvernement pour la défense de l'exception culturelle.

Le Parti socialiste salue la mobilisation des professionnels, des parlementaires français et européens, aux côtés d'Aurélie Filippetti, en faveur de la défense de l'exception culturelle, lors de la conférence du CNC qui s'est tenue hier.

Soutenus par la Commissaire européenne à la Culture, par le nombreux professionnels du cinéma européens mais aussi américains, tous ont réaffirmé avec force que l'exception culturelle n'est pas négociable. Sa préservation impose donc de maintenir impérativement les services audiovisuels et l'ensemble des œuvres culturelles hors du mandat de négociations l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe, que les Etats membres de l'Union européenne doivent adopter le 14 juin prochain.

Contraire à l'esprit des accords du GATT de 1993, conforté par la déclaration de l'UNESCO de 2005, la décision de la Commission européenne est révélatrice de la nécessité de réorienter le cours de la construction européenne, à l'instar de ce que propose le parti socialiste dans sa convention sur l'Europe. Inclure le secteur audiovisuel dans ce mandat aurait ainsi pour conséquence dramatique de faire entrer les œuvres audiovisuelles dans le jeu la concurrence et du libre-échange, et ainsi de mettre à bas les systèmes d'aides publiques européennes, garantes du financement, de la promotion et de la diversité des œuvres. A l'ère numérique, où les grands opérateurs de l'internet (Google, Apple, Netflix, Amazon...) échappent à toute contribution d'aide et de soutien à la création, il est plus que jamais nécessaire de contrer toute tentative de dérégulation du marché et de réaffirmer que, conformément au principe de « neutralité technologique », l'exception culturelle doit être garantie pour toutes les œuvres et sur tous les supports où elles peuvent être diffusées.

Le Parti socialiste soutient donc la bataille engagée par le Gouvernement français, soutenu par quinze ministres de la Culture, visant à préserver l'exception culturelle et à la moderniser en l'adaptant aux nouveaux enjeux numériques. Car cette mobilisation constitue une occasion historique de rappeler que l'Europe ne peut se réduire au simple marché, mais que la culture doit être placée au cœur même de son projet politique.

Le Parti socialiste sera donc aux côtés des parlementaires socialistes européens le 23 mai lors du vote du mandat de négociations et au côté du Président de la République et de la ministre de la Culture, lors du conseil européen du 14 juin où la France réaffirmera que la culture ne peut réduite à un échange commercial et que la diversité culturelle est constitutive de l'identité européenne et de son avenir.